

Cachet de la collectivité



N°
DCC2017_04_056

DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

* * * * *

Nombre de membres en exercice : 44
Nombre de membres présents : 38
Nombre de suffrages exprimés : 35
VOTES : Contre : 0 Pour : 35
Date de convocation : 06/04/2017

Séance du 12 avril 2017 à 19 heures 00
Le Conseil de la Communauté de Communes réuni sous la présidence de M. Eric MONTIGNON délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016, dressé par M. Jérôme FASSENET en qualité de Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		1 059 021,91		111 009,35		1 170 031,26
Opérations de l'exercice	5 196 382,50	5 317 004,78	512 102,64	302 035,75	5 708 485,14	5 619 040,53
TOTAUX	5 196 382,50	6 376 026,69	512 102,64	413 045,10	5 708 485,14	6 789 071,79
Résultats de clôture		1 179 644,19	99 057,54			1 080 586,65
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	53 332,21	0,00	53 332,21
TOTAUX CUMULES	0,00	1 179 644,19	99 057,54	53 332,21	0,00	1 133 918,86
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	1 179 644,19	45 725,33	0,00		1 133 918,86
COMPTE ANNEXE POUR SPANC M49						
Résultats reportés	10 062,10	0,00	0,00	16 408,74	10 062,10	16 408,74
Opérations de l'exercice	45 918,06	44 993,67	4 634,44	471,49	50 552,50	45 465,16
TOTAUX	55 980,16	44 993,67	4 634,44	16 880,23	60 614,60	61 873,90
Résultats de clôture	10 986,49			12 245,79		1 259,30
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	10 986,49	0,00	0,00	12 245,79	0,00	1 259,30
RESULTATS DEFINITIFS	10 986,49	0,00	4 634,44	12 245,79		1 259,30

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations : Mesdames : Paillard-Bernard-Mauffrey-Yermot Descroches-Ramel-Rude Messieurs : Arnould-Durant-Ferrand-Hudry-Girod-Roux-Gimbert-Roy-Bejean-Chopin-Chapuis-Morel-Ganet-Martin-Gremaux-Montignon-Montrelay-Tissot-Smaghe-Lavry-Benessiano-Teron-Duvernois-Genty
Absents excusés ayant donné pouvoir : Mesdames : Drezeit Messieurs : Bouveresse-Hengy-Richard-Jeunet



Pour expédition conforme.
Le Président

Cachet

SOUS-PRÉFECTURE DE DOLE
REÇU LE

25 AVR. 2017

Loi du 2 Mars 1982